

# Assurer la santé de mes volailles et palmipèdes : Biosécurité et pratiques d'hygiène

## Objectifs de la formation

Permettre aux agriculteurs de mieux appréhender le risque "grippe aviaire" sur leur exploitation. Connaître les bases scientifiques de l'influenza Aviaire. Etre capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité et de mettre en oeuvre les b

## Déroulé

Présentation des obligations sanitaires.

Connaître les caractéristiques d'un virus ARN encapsulé, réservoir et vecteurs, situation épidémiologique.

Présentation du guide de bonnes pratique biosécurité, acquisition des fiches pratiques nécessaire à la réalisation du plan de bio-sécurité.

Présentation de cas typiques

L'éleveur apprend à concevoir son propre plan de bio-sécurité.

Échanges de solutions, de difficultés, d'exemples. Mise en oeuvre d'une démarche de construction sur son exploitation.

Plan de nettoyage et désinfection sur ma ferme. Calcul de surfaces, de doses, de temps.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

### Tarifs

### Plus de renseignements

Allison Lost  
contact@adear13.com  
ADEAR 13

## Dates, lieux et intervenants

**09 janv 2017**  
09:00 - 17:00

Ancienne école de Bel Air, Route d'Arles  
13300 Salon de provence

Christine Filliat, vétérinaire ayant une maîtrise et une connaissance scientifique sur l'influenza aviaire, connaissance des arrêtés récents concernant la biosécurité en élevage de volailles et palmipèdes. (CES de bactériologie, un CEAV en santé et qualité en élevage avicole).

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))